

**COMMUNE DE VICH - RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES concernant le préavis municipal N° 04/2020-2021 relatif à la demande de crédit de 370'000CHF TTC pour la construction d'une salle de gymnastique (...)**

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Conseillers,**

La Commission des Finances s'est réunie afin d'examiner le préavis municipal N° 04/2020-2021 relatif au sujet ci-dessus.

Au préalable, elle a rencontré la Municipalité pour en discuter le 17 novembre 2020. Nous remercions la Municipalité pour sa disponibilité, explications et les réponses qui nous ont été fournies.

Historiquement, le fait d'accepter une demande de crédit d'étude engendre nécessairement un préavis futur de demande d'investissement. En d'autres mots, en acceptant ce préavis, le conseil doit s'attendre à devoir accepter une demande d'investissement des plus conséquentes que la commune ait présenté récemment, soit avoisinant les 5'000'000 CHF.

La COFIN reconnaît la nécessité d'une salle de gymnastique, mais vu les montant évoqués, nous regrettons le fait que ce préavis se base sur un concept unique sans alternatives.

Nous invitons donc la Municipalité à repenser le projet, d'étoffer l'étude de faisabilité et à présenter au Conseil une nouvelle demande de crédit d'étude avec les options de salles de gymnastique possibles et leurs coûts de constructions respectifs. Par exemple: Types de salles VD2 ou VD3 et équipement minimum requis avec leurs avantages et désavantages etc.

Le préavis nous propose une étude sur un projet unique et déjà figé dans sa forme à hauteur de 370'000CHF. Compte tenu des investissements importants que la municipalité envisage de faire, tels que les Tilleuls, l'église, l'école, etc., la COFIN recommande une approche plus étoffée et moins dans l'urgence. Il est important d'approcher chaque projet de manière prudente et modérée.

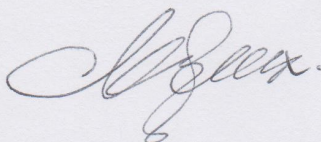
Au vu de ce qui précède, la COFIN recommande de ne pas accepter le préavis 04 / 2020-2021 tel que présenté, mais de proposer ultérieurement un préavis avec crédit d'étude en tenant compte de plusieurs options de constructions.

Pour la Commission des Finances,

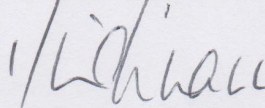
Mark Tritten



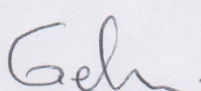
Michel Guex



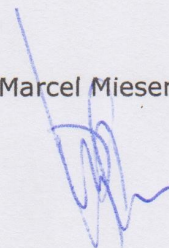
Marcel Biedermann



Bernard Gehri



Marcel Miesen



Vich, le 8 Décembre 2020